

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis			Date d'inspection			
LE CARREFOUR COMMUNAUTAIRE BEAUSOLEIL INC.	2009832			Le 01 juin 2021			
Nom de l'établissement					Numéro de téléphone		
Les Flots				(506) 627-4125			
Adresse							
300 Beaverbrook Road Miramichi NB E1V 1A1							
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste				
Vanessa Giberson			Inspecteur/Inspectrice				
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règ			limite pour conforme	Date d'attestation de la conformité	
Commentaires généraux							
Visite en garderie pour l'inspection annuelle. le 1er juin. Le ratio était conforme lors de la visite. Ajouter la description de tâche et la déclaration signée au dossier de la nouvelle éducatrice. Assurez qu'il y a un coin de lecture pour chaque groupe d'enfant. Réviser les dossiers d'enfants pour assurer les adresses sont complétées pour les contacts d'urgence et les personnes qui ont permission de ramasser les enfants. Observation: Les enfants de la halte ont mangé leurs collations, jouer aux jeux libre et ensuite fait une sortie à l'extérieur aux champs de soccer. La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis. La licence sera recommandée pour une autre année.							
original signé par Vanessa Giberson Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	le D	ate	Lo	e 01 ju	iin 2021		
original signé par Stacey Morin Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	<u>_</u>	Le 01 juin 2021 Date					
Signature de rexploitant ou de la personne designée	D	alt					